



FOURNITURES AUTOMOBILES
792 Avenue du Marché Gare
34070 MONTPELLIER

SARL au capital de 71 690 Euros
TVA Intracom. FR-93 493050736
R.C.S. Montpellier 493 050 736

www.calsarl.com

ALES Tél : 04.66.60.12.08 calales@orange.fr	AVIGNON Tél : 04.90.92.50.11 calavignon@orange.fr	BEZIERS Tél : 04.67.21.69.06 cal34beziers@orange.fr	MONTPELLIER Tél : 04.67.65.81.00 cal34@wanadoo.fr	NIMES Tél : 04.66.84.91.64 cal30achat@orange.fr	SETE Tél : 04.67.18.39.40 cal34sete@orange.fr
--	--	--	--	--	--

N° CLIENT	DATE	N° FACTURE	FOLIO
B1053	30/06/2024	2426512	1

Page : 1 sur 1

MODE DE REGLEMENT
900,00 EUR par LCR 30J LE 30 au 31/07/2024

EURL GARAGE AUTO DVS
36 A AVENUE DE L ESPINOUSE
34600 HERAPIAN

N° TVA : FR12902550565

N° ARTICLE	DESIGNATION	QTE	PRIX UNIT. H.T.	%	PRIX NET H.T.	MONTANT NET H.T.	T.V.A.
N° BL : 3547701 Date BL : 13/06/2024 Mag : 42							
REVCIS	REVISION CISEAUX revision pont nussbaum jumbo puurge pont prevoir changer fin de course bas	1,00	150,00		150,00	150,00	5
REV4COL	REVISION PONT 4 COLONNES revision pont 4 colonnes werther 443 atlt	1,00	160,00		160,00	160,00	5
REV2COL	REVISION PONT 2 COLONNES revision pont 2 colonnes nussbaun 2.30 sl	1,00	180,00		180,00	180,00	5
EG1147	TAMPON CAOUTCHOUC ROND AVEC RENFORT PLAQUE METALLI	4,00	20,00		20,00	80,00	5
REV2COL	QUE ?125X24MM REVISION PONT 2 COLONNES revision pont fog 4449530 prevoir changer glissieres chariot	1,00	180,00		180,00	180,00	5

CGV : « Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Ne constitue pas paiement au sens de cette clause, la remise d'un titre créant une obligation de payer (traite ou autre). Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des biens. Les dispositions ci-dessous ne font pas obstacle, à compter de la livraison, au transfert à l'acheteur des risques de perte ou de détérioration des biens ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner. » Aucun escompte accordé pour règlement anticipé. Taux des pénalités exigibles à compter du lendemain de la date de règlement en l'absence de paiement : 1% (loi n°92-1442). Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 €.

IBAN : FR98 2004 1010 0908 5122 0K03 051

BIC : PSSTFRPPMON

DOMICILIATION : LA BANQUE POSTALE

MONTANT H.T.	PORT	F.F.	BASE T.V.A.	TAUX	MONTANT T.V.A.	TOTAL T.V.A.	MONTANT T.T.C.
750,00			750,00	20,00% (5)	150,00		900,00 (5903,61 FRF)